



LA MORPHOLOGIE DE LA POLICE

Partie 1: quoi et comment?

La direction Relations avec la police locale (CGL) recueille chaque année des données morphologiques relatives à la police. Dans cette contribution, vous découvrirez comment ce recueil a lieu et à qui ces données s'adressent. Dans les prochains numéros du Journal de la police & Officier de police, nous nous attacherons à chaque fois à un aspect de la morphologie.

QUESTIONNAIRE ANNUEL

L'une des missions de la Direction des relations avec la police locale (CGL) est de recueillir, à l'aide d'un questionnaire annuel, diverses informations relatives aux zones de police et de les traiter.

C'est dans cette optique que chaque année, le service morphologie établit une nouvelle version de son questionnaire. Sur base de la PLP 30 du 9 janvier 2003, chaque zone est invitée à répondre aux questions qui portent aussi bien sur leurs effectifs, leurs moyens que sur leurs fonctionnalités. En outre, des questions spécifiques peuvent être ajoutées sur demande lors de son élaboration. Les informations ainsi recueillies sont d'abord contrôlées et corrigées, puis introduites dans la banque de données à CGL et ensuite la banque de données à la Direction de la banque de données nationale générale (DSB). Cette direction est en charge de la centralisation de la morphologie de la police intégrée (locale et fédérale).

La collecte des données est en cours. Au 1er mai 2006, 160 zones (81% environ) ont renvoyé leur questionnaire, 101 questionnaires (51% environ) ont été traités et importés dans la base de données.

UN OUTIL TRÈS PUISSANT POUR LA POLITIQUE

Les informations ainsi recueillies constituent un outil très puissant pour la politique policière car elles permettent, en

fonction des demandes et/ou besoins (variables d'une année à l'autre), le traitement des données collectées auprès des zones de police et débouchent sur plusieurs types d'analyses:

- des aperçus géographiques globaux: les points de contact, heures d'ouverture de ceux-ci, etc.;
- des fiches individuelles par zone sur le contenu des informations récoltées;
- des analyses thématiques: en fonction des priorités, des besoins et des desiderata émis par les zones de police ou par d'autres autorités, certains chapitres feront l'objet d'analyses thématiques approfondies et détaillées.

Ces requêtes émanent d'autorités administratives de la police fédérale, des zones de police ou de particuliers. Sur 92 demandes ponctuelles en 2005 (99 en 2004), plus de 40% viennent de la police fédérale (DGP en particulier, qui demeure le plus grand demandeur d'informations morphologiques).

Les administrations, tant fédérales que régionales, se retrouvent en deuxième position avec 26,1% des requêtes. Arrivent ensuite les services de police locaux et la Commission permanente de la police locale avec 20,65%. D'autres demandeurs sont les universités, le parlement (via les questions parlementaires) et le Comité P. En ce qui concerne le type d'analyses demandées, 45,6% ont trait aux effectifs de la police locale. 18,5% des demandes ponctuelles concernent les moyens de la police, tandis que 14,1% des questions sont intéressés par la géographie des zones de police, 13% ont trait à des questions diverses et enfin 8,7% des demandes concernent les fonctionnalités de la police locale.

La réalisation d'analyses dites 'standard' (aussi appelés «rapports partiels»), reprennent, essentiellement sous forme de tableaux, les données brutes, par chapitre et, selon le type de rapports, par différents niveaux géographiques.

Nombre de ces rapports partiels font l'objet d'une publication sur notre site www.infozone.be sous la rubrique «Domaines>Morphologie de la police locale>publications». D'autres sont uniquement disponibles sur demande auprès de notre direction.

UN EFFORT CONSIDÉRABLE

Le questionnaire de la morphologie représente un atout non négligeable pour les instances policières et les autorités. Sa périodicité annuelle (date de référence: 31 décembre de chaque année) en fait un outil extrêmement flexible. De nouvelles questions peuvent en effet rapidement et facilement y être ajoutées, modifiées ou effacées d'une année à l'autre. Une telle uniformité et une telle constance dans la collecte de données sont certainement recommandées. Enfin, un grand nombre de contrôles des données introduites sont insérés à plusieurs niveaux dans le questionnaire pour limiter les erreurs.

Nous savons que le questionnaire demande un effort considérable aux zones, alors que certaines de ces données leur sont déjà sollicitées via d'autres documents (ex : Plan Zonale de Sécurité), mais il y aura des tentatives d'alléger quelque peu cette «lourdeur» administrative dans le futur en travaillant la méthode de travail et avec des aides informatiques. A noter que le questionnaire morphologique est aussi un outil uniquement dirigé vers la statistique et ne reprend donc aucune donnée personnelle relatives aux collaborateurs (opérationnel et CALog).

Sur base de cet instrument statistique nous espérons encore mieux vous servir avec des analyses de données morphologique des services de police locale. Pour des informations supplémentaires et des demandes concrètes relatives à la morphologie, vous pouvez prendre contact avec Benjamin Martin (tél.: 02/223 99 20) ou Lionel Van Gelder (tél.: 02/223 99 40).